

● (1140)

J'estime que nous devrions commercialiser d'autres céréales comme nous le faisons pour le blé. Cela vaudrait mieux pour l'agriculteur moyen et aussi pour l'ensemble des Canadiens; planifions notre économie et notre production alimentaire. Nous pourrions produire davantage d'aliments et devenir plus prospères grâce à une économie planifiée. Monsieur l'Orateur, nous ne croyons pas qu'il faille laisser quelques entrepreneurs privés, quelques gros bonnets, se réserver la part du lion. Peu m'importe si certains gros bonnets de la Bourse de grain de Winnipeg perdent de l'argent. Je ne suis pas là pour les représenter. Je représente les producteurs ordinaires de ma circonscription et ils désirent tous que le grain soit commercialisé de façon méthodique.

L'agriculteur désire vendre son grain par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé ou collectivement pour tirer vraiment bénéfice de son travail. L'agriculteur a déjà la vie assez difficile. Il doit miser sur la température, les marchés internationaux et les prix internationaux. Pourquoi faut-il également qu'il dépende des spéculateurs, je me la demande. L'agriculteur a besoin de garanties. S'il est en chômage, il ne touche pas de prestations d'assurance-chômage; s'il se blesse le pied avec une machine, il ne touche pas d'indemnité d'accident de travail. L'agriculteur n'a pas de pension de retraite. Sa femme travaille avec lui. A part le revenu de sa ferme, il n'a généralement pas d'autres revenus ou salaires. Il ne bénéficie pas d'un bon nombre des avantages sociaux dont profitent la plupart des Canadiens. Pourquoi rendre à l'agriculteur la vie encore plus difficile en lui demandant de vendre son grain sur le marché libre? C'est absolument contraire aux intérêts des agriculteurs ou même de l'ensemble des Canadiens.

J'en viens à ma dernière remarque. Certains disent: «Vendons le grain sur le marché libre, formons des mises en commun volontaires. Cela cadrerait avec le principe de la libre entreprise et permettrait aux agriculteurs de jouir d'une entière liberté et d'avoir toutes sortes d'initiatives.» Monsieur l'Orateur, nos entrepreneurs tiennent à leur sécurité autant qu'à leur liberté. Ils veulent que le gouvernement leur garantisse 90 p. 100 du paiement initial. Peu leur importe d'être des libres entrepreneurs et des joueurs s'ils ont des garanties; ils veulent bien être de la partie s'ils ne peuvent y perdre. Ils sont sûrement malhonnêtes et hypocrites. Ce n'est pas ainsi que l'on concevait jadis la libre entreprise.

Devant un tel programme, les anciens adeptes de la libre entreprise se retourneraient dans leur tombe. Ce programme n'est rien d'autre qu'un système de libre entreprise socialisée ou subventionné sans ingérence gouvernementale et avec des garanties. Mais les partisans de la libre entreprise aiment jouer à ce petit jeu-là. Par exemple, il y a quelques années, nos éleveurs de bétail ont déclaré: «Nous ne voulons pas d'ingérence gouvernementale, nous sommes pour la libre entreprise». Puis lorsque le marché du bétail s'est effondré les éleveurs sont allés supplier le gouvernement de les aider.

Une année, les éleveurs ne veulent aucune intervention gouvernementale, et l'année suivante, il en va tout autrement. Lorsque le marché a été à la baisse, ils se sont précipités pour demander des subventions au gouvernement. Monsieur l'Orateur, ils ne peuvent pas jouer et gagner sur les deux tableaux. C'est pourquoi je suis socialiste et membre du Nouveau parti

Commission canadienne du blé—Loi

démocratique. Je vois le député de Vegreville (M. Mazankowski) rire sous cape. Je sais que lui aussi est socialiste.

M. Mazankowski: Quelle blague!

M. Nystrom: Je sais qu'il l'est en réalité, car il n'a versé aucune larme quand cet homme entreprenant parmi tous, le député de Crowfoot (M. Horner), a rejoint les rangs du parti libéral.

M. Mazankowski: Je ferais mieux de m'arrêter de rire, car je vous facilite la tâche.

M. Nystrom: Je sais que ce bill sera adopté et que des syndicats de mise en commun volontaire seront créés. Cela ne sera pas trop catastrophique pour le simple agriculteur, car il n'en fera pas partie. Je sais que les syndicats du blé n'y participeront pas, pas plus que la Cargill. Il y a des chances pour que ces mises en commun soient une réussite, mais ces chances sont minces, à mon avis. Cela n'a pas marché dans le passé et il est peu probable que cela marche cette fois. Heureusement, nous en tirerons une leçon et, lorsque la prochaine génération de parlementaires retrouvera enfin ses esprits, il faut espérer qu'elle prendra des mesures raisonnables, veillera à ce que la commercialisation du grain soit organisée sous les auspices d'un organisme comme la Commission canadienne du blé, pour que nous puissions planifier un tant soit peu notre économie.

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de participer au débat. Cependant, après avoir écouté le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) donner son avis sur la liberté de choix, le système de libre entreprise et le socialisme, je me sens obligé de prendre la parole à mon tour. Je ne peux pas laisser passer certaines de ses observations sans y répondre. Vous savez, un brillant jeune homme qui est entré en politique tout de suite en sortant de l'université et qui n'a jamais eu de rapports avec le secteur agricole ne devrait pas se faire passer pour un spécialiste tout fait en agriculture. Son discours était cousu d'imprécisions et d'erreurs.

M. Mazankowski: Ce n'était que du vent.

M. Murta: La plupart de ses observations étaient entièrement fausses. En fait, en débattant ce bill à l'étape de la troisième lecture, nous discutons, comme l'ont dit le député et son collègue de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton), de la liberté de choix. Nous tenons à la préserver. Ce n'est manifestement pas le cas du NPD. Les néo-démocrates veulent imposer leur point de vue aux agriculteurs. Ce sont sans doute eux qui établiraient les règlements dans le cadre du système proposé et les agriculteurs seraient obligés d'obéir. Ce n'est pas ce que j'appelle la liberté de choix.

Aux yeux de la plupart des agriculteurs, la Commission canadienne du blé s'acquitte convenablement de ses responsabilités en matière de mise en marché. Nous sommes d'accord sur ce point. Elle a adopté certaines nouvelles initiatives depuis mon apparition sur la scène politique. Au début des années 70, elle s'est heurtée à des problèmes de commercialisation. Elle les a surmontés, et grâce à une série de mesures originales, elle a vendu son produit au secteur privé, autrement dit, elle a vendu au premier acheteur qui s'est présenté. La Commission a constaté que le cours international était inférieur et que les stocks s'accumulaient. Les agriculteurs de l'Ouest appuient chaleureusement la Commission canadienne du blé. Pour le moment, elle nous rend de bons services, mais elle ne suffira